

D. Ouverture de la Réunion et élection du Bureau

15. La Réunion a été ouverte, le 3 août 1992, par M. Antoine Blanca, Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme et Coordonnateur de l'Année internationale des peuples autochtones. M. Blanca a souhaité la bienvenue aux représentants et a rappelé que l'une de ses premières tâches avait été, en sa qualité de Secrétaire général adjoint, d'ouvrir la première Réunion technique en mars 1992. Il a expliqué pourquoi la reprise de la Réunion était nécessaire et a rappelé le thème et les objectifs de l'Année arrêtés par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/128.

16. M. Blanca a également rappelé qu'un Fonds de contributions volontaires, dont l'objectif était de recueillir 500 000 dollars des Etats-Unis, avait été établi pour l'Année internationale des populations autochtones. Il a précisé que des subventions seraient octroyées à l'aide de ce Fonds pour de petits projets de caractère pratique spécifiquement conçus pour promouvoir les objectifs de l'Année. Il a lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils versent des contributions au Fonds et a donné aux représentants l'assurance qu'il s'occuperait activement d'aider à réunir les ressources nécessaires.

17. M. Blanca a souligné l'importance de l'Année et le fait qu'il était indispensable que les peuples autochtones y participent au maximum. Il a rappelé les six grandes catégories d'activités pour l'Année qui avaient été définies lors de la Réunion technique de mars : droits de l'homme, développement et environnement, éducation et culture, santé, autogestion et autonomie, manifestations et information.

18. Le Secrétaire général adjoint a décrit un certain nombre d'activités qu'allait entreprendre le Centre pour les droits de l'homme, notamment la publication d'un calendrier mondial des manifestations, d'une carte des communautés autochtones du monde et d'un certain nombre d'ouvrages, dont un recueil des déclarations faites à l'ONU par des dirigeants autochtones au cours des dix dernières années, un ouvrage sur les études environnementales et un ouvrage sur l'autonomie interne. Il a dit qu'un bulletin serait publié et que l'établissement d'une base de données sur les populations autochtones était à l'étude, et il a souligné l'importance des campagnes de sensibilisation du public.

19. La présidente, Mme Ligia Galvis, a souhaité la bienvenue aux représentants et souligné l'importance des travaux qui se dérouleraient les deux jours suivants. Elle a insisté sur le fait que la pleine participation des peuples autochtones à la détermination des orientations pour 1993 était essentielle au succès de l'Année. La Présidente a demandé aux représentants non seulement d'envisager des objectifs à court terme pour 1993; mais aussi de ne pas oublier la nécessité de poursuivre des objectifs susceptibles de procurer aux peuples autochtones des avantages à long terme, bien après l'Année internationale.

20. A la demande de représentants des peuples autochtones, il a été décidé de nommer deux vice-présidents. M. Michael Dodson (Northern Land Council, Australie) et Mme Rigoberta Menchu (Conseil international des traités indiens) ont été élus. En leur qualité de vice-présidents, ils ont établi des résumés des débats auxquels ont donné lieu les points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour. Ces résumés figurent à l'annexe.